



HAL
open science

Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique

Dominique Legallois, Jacques François

► **To cite this version:**

Dominique Legallois, Jacques François. Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique. Colloque: Relations, Connexions, Dépendances. Hommage au Professeur Claude Guimier, Mar 2011, Caen, France. pp.197-222. hal-02468708

HAL Id: hal-02468708

<https://hal.science/hal-02468708v1>

Submitted on 6 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique

Dominique Legallois, Université de Caen, Crisco

Jacques François, Université de Caen, Crisco

Il y a bien un paradoxe de l'expressivité en linguistique : l'expressivité constitue une composante des « schémas » de la communication (ceux de Bühler et de Jakobson), elle intéresse toutes les disciplines des sciences du langage (la phonologie, la phonostylistique, la prosodie, la sémantique, la syntaxe, la pragmatique, l'analyse du discours, la stylistique), elle constitue un enjeu important pour certaines branches de la linguistique appliquée (par exemple, les synthèses vocales se doivent d'être les plus naturelles possibles, et donc de rendre compte de la dimension expressive de l'oral¹), mais elle reste malgré tout un sujet d'étude relativement marginal pour la linguistique théorique. La raison de cette marginalisation – que nous nuancerons cependant, plus bas² – sont faciles à comprendre : l'expressivité est un phénomène suprasegmental, continu, intrinsèquement lié à l'oralité, parfois en dangereuse accointance avec la psychologie, constituant donc un objet douteux pour des disciplines historiquement disposées à appréhender le discret, à traditionnellement préférer l'écrit et à éviter les manifestations psychiques dans les productions pour s'intéresser à ce qui se laisse structurellement analyser.

Cet article que nous dédions à notre collègue Claude Guimier, propose un parcours possible – d'autres sans doute seraient tout aussi pertinents – dans le champ linguistique de l'expressivité. En tant que parcours, l'article revendique une certaine généralité : il a pour ambition de proposer une définition du phénomène expressif, de discuter certaines conceptions, et de présenter des exemples de formes expressives. Aussi, parce qu'il se veut introductif, l'article s'appuie sur un maximum de données illustratives, puisées dans des perspectives diverses (diachroniques, rhétoriques/stylistiques, conversationnelles, etc.).

1 P. Léon mentionnait déjà en 1969 le chant mélodieux de *Daisy*, ordinateur « électronique » de la Bell Telephone Company (P. Léon, 1969 : 73).

2 Citons déjà la publication récente de deux actes de colloque consacrés à cette problématique, publication qui témoigne malgré tout d'un intérêt certain. Cf. C. Paulin (2007) et L. Gautier et Ph. Monneret (2010).

Précisons également qu'il ne sera pas traité ici particulièrement des manifestations orales de l'expressivité – malgré ce que nous disions plus haut de l'étroite relation entre oral et expressivité : pour ces aspects, qui seront de toute façon présents en filigrane dans notre étude, le lecteur peut se reporter aux approches « classiques » mais fondamentales, de P. Léon (1993) et I. Fonagy (1983).

La première partie de l'article est consacrée à la présentation de l'apport initial de Ch. Bally à la question de l'affectivité. Nous traiterons de la pensée originale de Bally, de sa discussion par les contemporains et de ses prolongements actuels. C'est la notion de syntaxe affective qui nous retiendra principalement et sa résurgence récente, sous d'autres formes, dans le paradigme de la linguistique cognitive. La deuxième partie porte sur les réflexions d'un autre linguiste, G. Guillaume, qui a proposé une réflexion sur le rapport expression / expressivité ; cette référence à la psychomécanique nous permettra de formuler des hypothèses sur la complexité syntaxique des formes expressives. La troisième partie apporte une définition générale du phénomène expressif ; nous y critiquons le rôle quasi-exclusif accordé à l'émotion ou à l'affectif dans beaucoup d'analyses, au détriment d'autres types de manifestations. Nous en dénombrons trois autres, certes liées et souvent imbriquées, mais qui méritent chacune un examen indépendant : expressivité pathétique (relative à l'émotion), expressivité mimésique (relative à la fonction de « présentification ») et expressivité éthique (relative au caractère de l'énonciateur). Les parties suivantes sont alors consacrées à l'illustration de chacune de ces catégories. Ainsi, la quatrième partie propose quelques réflexions sur l'expressivité pathétique, à partir de l'exemple de la forme *Passif pour Infinitif passé*. La cinquième partie portera donc sur l'illustration de l'expressivité mimésique, par des exemples discursifs et grammaticaux. Enfin, la sixième partie s'interroge, elle, sur la nature de l'expressivité éthique : doit-elle être considérée comme inhérente aux formes, et donc relever d'une linguistique interne, ou comme l'objet d'une linguistique externe ? Nous essayerons de montrer, en fait, la complémentarité des deux « linguistiques » sur ce sujet.

La conclusion tentera de synthétiser les principaux éléments qui se dégageront de ce travail, et indiquera des pistes de recherches complémentaires.

1. Mode vécu et Syntaxe affective chez Bally

On connaît les travaux pionniers de Ch. Bally en linguistique, essentiellement dans les champs de l'énonciation, de la phraséologie, et des modalités. Ses analyses sur la catégorie de

l'expressivité ont peut-être moins intéressé les linguistes que les stylisticiens ; elles ont d'ailleurs été publiées bien avant l'ouvrage phare du linguiste suisse, *Linguistique générale et Linguistique française* (première édition en 1932). Dans son *Traité de stylistique* (1909), puis dans *Le langage et la vie* (1913), Bally développe une réflexion influencée par Bergson³ sur les rapports entre l'activité de langage et l'affectivité. Dans cette perspective, l'auteur dégage deux modes d'expression, rappelant inévitablement la distinction traditionnelle entre raison et passion⁴ : le mode *vécu*, imprégné des catégories fondamentales de l'expérience humaine que sont l'affectivité, l'émotion, et la volition ; et le mode *pur*, défini par l'expérience exclusivement intellectuelle et objective. Cette dichotomie sert de fondement à d'autres paires : d'abord, la distinction entre *expression* et *communication* (Bally, 1913 : 148), le premier terme étant réservé à ce qui, dans le discours, manifeste la dimension subjective du locuteur – dimension généralement désignée par le terme d'*affectivité*, point-origine de la linguistique énonciative de Bally. Le second terme renvoie évidemment à la signification de contenus dénués de signes expressifs. Résulte également de la dichotomie entre mode vécu et mode pur la distinction entre *langage* et *langue* ; il y a une acception du mot *langage* très particulière chez Bally

le langage désignera ici l'ensemble des moyens par lesquels les sujets peuvent, en marge de la langue commune, rendre d'une façon plus ou moins personnelle leurs pensées, leurs sentiments, leurs désirs, leur volonté. (Ch. Bally, 1913 : 146).

La *langue* répond ici à la conception saussurienne du lieu dans lequel les formes arbitraires et conventionnelles, donc « socialisées », font système. Mais le *langage*, quant à lui, ne correspond pas selon nous à la *parole* saussurienne : il ne consiste pas en une actualisation du système, mais en un ensemble de procédés linguistiques permettant l'expression subjective. Aussi, le langage, que Bally nommera *langue parlée* est-il également une « langue » dans laquelle sont sédimentés les moyens – morphologiques, phono-stylistiques, syntaxiques, lexicaux – expressifs. Bally tient d'ailleurs à distinguer l'affectivité liée à la situation – au contexte :

En disant à une mère : *Votre enfant va mourir*, on peut bouleverser une vie ; mais la réalité est seule responsable : *mourir* est l'étiquette d'une idée pure, si bien que « Louis XIV est mort en 1715 » nous laisse tout à fait froids (Ch. Bally, 1913, 144).

et l'affectivité liée aux formes linguistiques. Si on compare, dit l'auteur, les formes relevant plus de la communication :

3 Cf. J. Médina (1985). On lira aussi avec beaucoup de profit A. Curea (2008).

4 Elle évoque également une autre dichotomie, d'abord appliquée à la perception, puis au langage : celle que H. Werner élabore dans les années 20, à savoir un mode *physionomique* et un mode *géométrique* sur lesquels se fondent nos rapports au monde (H. Werner, 1955 : 7).

Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique

1. C'est très intelligent
2. Je préfère renoncer

respectivement aux formes relevant de l'expression :

3. Voilà qui n'est pas bête
4. Plutôt renoncer

on constate que l'émotion qui se dégage des seconds exemples est inhérente aux formes mêmes : inutile de stimuler l'affectivité par d'autres procédés ou en imaginant une situation particulière.

Dans sa thèse de 1925, G. Vaucher fait une critique intéressante de la conception de la subjectivité chez Bally, pour qui le langage a un caractère intellectuel *quand nous affirmons des idées, quand nous jugeons simplement, objectivement, sans mêler notre moi aux phénomènes sur lesquels se porte notre attention* (Bally, cité par G. Vaucher, 1925 : 16). Le Moi est ainsi investi uniquement dans le mode vécu. La contestation de Vaucher, sur ce point, nous paraît juste : *il y a un moi intellectuel comme il y a un moi sentimental* (G. Vaucher, 1925 : 16). Se fondant sur la sociologie de son époque, Vaucher rappelle que le *langage* ne peut exprimer exclusivement l'individuel – cette même individualité qui caractérise la parole saussurienne, et que Coseriu critiquera plus tard (Coseriu, 1952). Le social façonne les émotions de l'individu autant que ses idées. La dimension sociale du discours chez Bally existe bien, mais elle se conçoit par la dimension interactive des énoncés (un individu s'adresse à un autre individu) et non par l'influence de la société sur les individus. D'où, chez Bally, la place importante – au moins dans les premiers textes - consacrée à la subjectivité et à l'individualité.

Langue parlée (langage) et *langue* entretiennent évidemment des rapports : certaines formes de langue parlée, par leur répétition, s'émoussent et perdent de leur expressivité – elles sont alors versées dans la langue⁵ ; Bally donne l'exemple des clichés littéraires et des tours populaires comme *s'ennuyer comme une croute*. Il évoque aussi, dans l'histoire de la langue, le cas des conjonctions, qui bien souvent, dit-il, ont eu une origine affective – c'est la thèse du psychologue J. Van Ginneken développée dans ses *principes de psychologie linguistique* en 1907 – mais qui dans l'état synchronique, sont dépourvues de *sentimentalité*⁶. Cependant, Bally remarque pertinemment que la situation, par une sorte de contagion, peut imprégner ces éléments objectifs. C'est l'exemple de *parce que* : la causalité liée à cette

5 Cf. J.M.Adam (1997).

6 Selon le terme de Meillet (1921:164), qui résonne joliment aujourd'hui : les conjonctions ne sont pas sentimentales.

conjonction fait partie des idées pures ; mais l'usage de la cause est le plus souvent, dans les situations quotidiennes, affectif. D'où les emplois « absolus » dans les dialogues (*Pourquoi as-tu fais cela ? Parce que !*) qui sont de véritables procédés relevant de la langue parlée. Parmi ces procédés, il faut compter ceux qui relèvent de la *syntaxe affective* (ou expressive), et dont le traitement par Bally témoigne d'une véritable originalité. Deux exemples : le premier est celui de la forme *tout + Adj*. Bally (1905) montre qu'

un caractère essentiel de la particule "tout" est qu'elle comporte une nuance subjectivetrès nette ; elle accentue l'intérêt qui s'attache à l'action achevée ; la constatation "vous êtes tout pensif, tout triste, tout sale, tout mouillé », etc. ne peut jamais être faite sur un ton indifférent ; c'est que toute nuance subjective vécue s'accompagne nécessairement d'une proportion variable, d'affectivité ; "tout" est un procédé de la grammaire expressive et relève de la stylistique telle que je la définis (Ch. Bally, 1925a, 25-26).

Très récemment, J.C. Anscombre, sans faire référence à Bally, a formulé une explication incontestablement plus précise que celle du linguiste genevois, en termes de marqueur d'attitude énonciative :

La forme *Tout Adj* :

- a) présuppose que *S est Adj*
- b) son locuteur déclare qu'aucun élément x ne fournit une exception à *S est Adj*
- c) représente **l'attitude du locuteur par rapport à *S est Adj.***, à savoir qu'il ne peut faire autrement qu'adhérer à *S est Adj.* au vu de ses impressions quant à la situation au moment de l'énonciation (J.C. Anscombre, 2009 : 53)

Le second exemple de Bally est la forme *en + verbe de phase*, que l'on rencontre dans

5. *j'en arrive à croire que / venons en aux faits / qu'on en finisse avec cette histoire...*

On peut ainsi comparer :

6. *où en sommes nous ? / où sommes nous ?*
7. *finissons-en / finissons*
8. *c'est le moment d'en finir / c'est le moment de finir.*

Bally considère que ces emplois expriment un résultat « en cheminement » :

la représentation d'un résultat s'accompagne presque toujours de nuances subjectives (...) et celles-ci sont toujours plus ou moins affectives ; "en" devient le symbole conventionnel de cette activité. Ces valeurs sont variables, selon que le terme de l'action est prévu ou non, correspond ou non à notre désir...Le résultat entraîne un jugement de convenance ou de disconvenance (Ch. Bally, 1925b : 5)

Il ne s'agit pas ici de discuter la justesse de l'analyse de Bally, mais de bien montrer que Bally avait dégagé un fonctionnement expressif indiscutable, possédant d'ailleurs plusieurs valeurs possibles : agacement, empressement, impatience, résignation...

L'étude de la langue parlée, comme on le sait, donne lieu à une discipline nouvelle – esquissée déjà en 1905⁷ : la stylistique, dont fait partie la *syntaxe affective* ou *expressive*, que nous privilégions dans cet article⁸. On peut observer deux réactions à cette nouvelle institution : l'intégration ou le rejet.

L'intégration est illustrée par le collègue de Bally, A. Sechehaye dans son *Essai sur la structure logique de la phrase* – titre qui manifeste bien sûr la dimension centrale du mode pur en sciences du langage. Sechehaye, qui reconnaît toute la pertinence des analyses de Bally sur la langue parlée, considère que la grammaire logique fait système, que certaines de ses réalisations peuvent être *détruites par une émotion intense* (A. Sechehaye, 1926 : 133)⁹, que *le langage affectif a tendance à rétrograder vers les formes inférieures de la vie psychique* (A. Sechehaye, 1908 : 38) : dans ce cas la grammaire n'est plus seulement logique, elle est aussi psychologique. De ce fait, il n'y a pas lieu de distinguer une discipline particulière (la stylistique donc) : elle fait partie du programme de l'étude grammaticale.

Le rejet est caractéristique de la démarche d' E. Sapir. Évidemment, Sapir ne répond pas à Bally - il est d'ailleurs probable qu'il ne connaissait pas les travaux du linguiste suisse -, mais il prend conscience des frontières et de l'objet d'analyse de la linguistique en considérant l'affectivité :

Volition and emotion [...] are, strictly speaking, never absent from normal speech, but their expression is not of a truly linguistic nature. The nuances of emphasis, tone, and phrasing, the varying speed and continuity of utterance, the accompanying bodily movements, all these express something of the inner life of impulse and feeling, but as these means of expression are, at last analysis, but modified forms of the instinctive utterance that man shares with the lower animals, they cannot be considered as forming part of the essential cultural conception of language, however much they may be inseparable from its actual life. (E.Sapir, 1921: 40)¹⁰.

Selon ce programme, la stylistique de Bally n'a donc aucune pertinence linguistique ; on peut d'ailleurs conclure que la linguistique moderne a suivi l'orientation de Sapir, et que le phénomène d'expressivité reste une préoccupation secondaire. Bally n'a donc pas été suivi,

7 Dans le *Précis de stylistique*. Sur ces questions, cf. E. Karabétian, 2007.

8 Au détriment, nous le reconnaissons, des aspects morphologiques ou lexicaux. Mais la syntaxe – discipline centrale des Sciences du Langage – est un lieu d'observation privilégié car en principe moins gouvernée par l'expressivité.

9 L'expressivité ici comme facteur de changement n'est pas tout à fait celle analysée par Meillet (nous reviendrons plus loin sur ce problème) ; J. Vendryes qui consacre un chapitre de *Le Langage, introduction linguistique à l'histoire* (1921) au langage affectif, manifeste la même conception « destructive » de l'affectivité que Sechehaye : *l'affectivité pénètre le langage grammatical, le dépouille et le désagrège. C'est par l'action de l'affectivité que s'explique en grande partie l'instabilité des grammaires* (J. Vendryes, 1921/1968 : 174).

10 Nous devons cette référence à E.Sapir à l'article de C. Kerbrat-Orrechioni (2000).

mais nous donnerons cependant trois références (essentiellement en syntaxe pour les deux dernières) qui témoignent malgré tout d'une filiation : premièrement *La grammaire des Fautes* de H. Frei (1929), qui fait de l'expressivité une des cinq composantes des fonctions du langage avec l'assimilation, la différenciation, la brièveté, l'invariabilité. Deuxièmement, les travaux d'A. Henry, réunis dans *Syntaxe Expressive* (1960) et qui abordent les structures exclamatives de l'ancien français et du français moderne ; enfin et plus récemment, *The expressivity of grammar* (1998) de l'angliciste allemand A. Hübler, dont l'ouverture est un exposé détaillé sur la pertinence de la syntaxe affective de Bally. En s'inspirant également du cadre de la grammaire cognitive, Hübler traite dans cet étonnant ouvrage, notamment de la valeur expressive du present perfect, du datif éthique (qui a existé en anglais), du *get* passif.

Il est tout à fait remarquable que la linguistique cognitive et la grammaire de construction reconsidèrent aujourd'hui l'importance de l'émotion dans le discours, - évidemment en ignorant Bally ou en le citant de seconde main – et le rapport entre syntaxe et expressivité : citons par exemple, S.K. Maynard (2002) sur le japonais, P. Kay, et Ch. Fillmore (1999), et de façon très intéressante, K. Lambrecht (1990) qui a étudié une construction que Bally analyse dans le *Précis* de 1905 : les « mad magazine » sentences¹¹ ou Incredulity response constructions :

9. him, wear a tuxedo ?!

L'exemple de Bally est plus littéraire mais tout aussi expressif :

10. Moi, que j'ose opprimer et noircir l'innocence ? (Racine, Phèdre)

et son explication est particulièrement en phase avec la grammaire de construction : la valeur qui émane de ce type de phrase¹² est signifiée par la syntaxe et non principalement par le lexique. Cette explication est d'ailleurs reprise par Sechehaye :

Ce tour, qui est susceptible d'exprimer encore d'autres nuances modales : l'ordre, la supposition, etc. possède cependant cette valeur (i.e celle d'une interrogation rhétorique équivalant à : est-il croyable que...) de la même façon qu'un mot ou qu'une locution possède un sens particulier à côté de plusieurs autres, et c'est là un procédé d'expression conventionnelle parfaitement assimilable à tous les autres (A. Sechehaye, 1926 : 169).

Ainsi, Bally a été plus qu'un précurseur : sa stylistique, pour ce qui concerne la syntaxe affective, développe des analyses dont la profondeur a rarement été égalée.

11 Désignation donnée en raison du corpus analysé.

12 Cf. R. Martin 1987 sur ces formes qu'il nomme *subjonctif de protestation* ou *infinitif d'exclamation*

Ce détour par des conceptions formulées au début du 20^e siècle, nous a paru nécessaire pour comprendre les enjeux actuels de l'expressivité, et la complexité du débat. La partie suivante s'intéresse à une autre grande figure linguistique : G. Guillaume dont l'apport sera discuté au regard de la notion de syntaxe expressive.

2. Expression et Expressivité chez G. Guillaume

G. Guillaume a formulé une conception tout à fait intéressante de l'*expressivité*, relativement différente de celle de Bally. Certains commentaires (J. Bres 1995, Ph. Monneret, 2010) nous seront précieux pour cerner l'originalité de l'apport guillaumien, mais aussi pour dégager des éléments critiques permettant de saisir le rapport entre complexité des formes linguistiques et expressivité.

G. Guillaume (1944/1990) pose cette intrigante équation :

$$\text{Expression} + \text{Expressivité} = 1$$

que nous comprenons selon le principe des vases communicants : plus un énoncé est expressif, moins il a besoin d'une forme syntaxique complète (forme propositionnelle canonique) : *Pierre, un héros !* ; moins il est expressif, plus sa forme est complète : *Pierre est un héros*. Mais il convient de définir un peu plus précisément le type d'expressivité en jeu ici.

Ph. Monneret remarque très pertinemment que la conception guillaumienne de l'expressivité est particulière, en ceci qu'elle s'articule non pas sur la présence d'une émotion chez l'énonciateur, mais sur l'improvisé (qui s'oppose à l'institué de l'expression), l'informulé ; d'où le rejet, chez le linguiste, de l'affectivité comme catégorie pertinente pour la linguistique : tout énoncé, puisqu'il est « destiné », possède une dimension affective. Autrement dit, alors que chez Bally *affectivité* et *expressivité* sont des notions quasi-synonymes relevant de la subjectivité, chez Guillaume, l'affectivité appartient au présent du discours et à l'intersubjectivité. Il y a donc, pensons-nous, une conception formelle de l'expressivité chez Guillaume : elle est vue comme un moyen de suppléer l'absence d'un prédicat verbal ou d'un pronom (comme dans cette paire analysée par l'auteur *il paraît qu'on s'est trompé / paraît qu'on s'est trompé*). C'est un moyen qui tend vers la réduction des formes instituées, qui elles, relèvent de la norme statistique. Mais l'expressivité peut bien sûr s'instituer pour « finir » dans l'expression.

Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique

Pour en revenir à l'équation posée plus haut, J. Bres (1995) fait l'objection suivante : une forme appartenant à l'expression peut se révéler expressive, ou si l'on veut, un énoncé syntaxiquement complet peut manifester une forme d'expressivité :

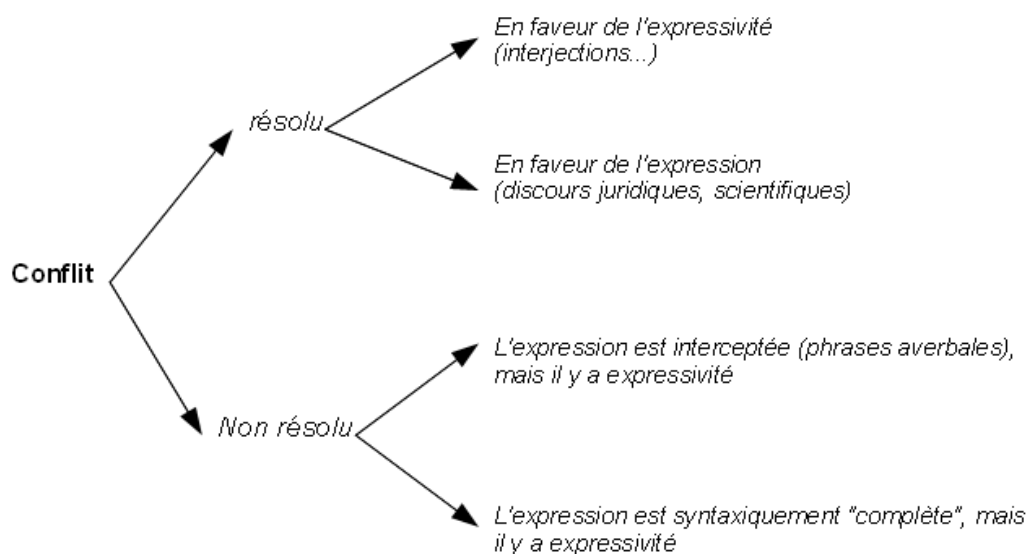
11. Pierre est un héros

peut incontestablement être un énoncé expressif, tout comme

12. il a perdu tout sens moral !

13. c'est épouvantable !

Pour cette raison, J. Bres considère à juste titre qu'il n'y a pas complémentarité entre expressivité et expression, mais conflit. Cette considération rappelle d'ailleurs la « loi » formulée par le linguiste hollandais A. De Groot (1949) qui stipule que lorsqu'il y a conflit entre la dimension idéationnelle et la dimension expressive, cette dernière l'emporte inévitablement (par exemple, l'expression d'un événement objectivement négatif sur un ton chantant est perçue comme une évaluation positive du locuteur). Cela correspond très exactement à un des cas envisagés par J. Bres qui propose, cependant, une photographie plus complexe du conflit – examiné en rapport au temps opératif d'actualisation - entre les deux régimes. Parfois l'expression l'emporte sur l'expressivité, parfois c'est l'inverse. Parfois également, aucun des deux régimes ne l'emporte sur l'autre. Nous avons voulu représenter par le schéma ci-dessous les cas conflictuels des rapports expressivité / expression :



- fig. 1 : conflit entre expression et expressivité d'après J. Brès 1995.

On peut ajouter une autre critique. Guillaume considère une déficience formelle de l'expressivité par rapport à l'expression. Cela est peu discutable pour les interjections, les phrases averbales, etc. dont les formes sont anormales et réduites (selon Guillaume). Cependant, il apparaît que l'anormalité peut s'observer dans la dimension inverse : une complexité par rapport aux formes d'expression. Ce sont bien sûr les cas de syntaxe expressive qui illustrent ce phénomène. Quelques exemples :

Le datif éthique :

14. Il te lui a donné une de ses gifles !

15. Je te me vais te vous pondre un petit site simple consacré à un championnat. (exemple attesté donné par Jouitteau et Rezac (2007)

le datif éthique est généralement considéré comme non argumental ; la complexité de la structure syntaxique à laquelle il s'agrège est manifeste.

Les « *What's X Doing Y ?* Constructions »

Ces structures ont été étudiées par P. Kay et Ch. Fillmore 1999 ; par exemple :

16. What does this ocean do in the sky ? (Homer Simpson pilotant un avion)

elles expriment une stupeur de la part du locuteur face à une situation jugée incongrue. En français, la construction peut difficilement être employée sans auxiliaire : soit *aller* dans la célèbre réplique Géronte :

17. Mais que diable allait-il faire dans cette galère ?

Soit *venir*

18. Que vient faire ce personnage chez nous ? (à propos de la visite de Kadhafi en 2007 – l'internaute.com).

Là également, la forme est surcomposée.

Les formes en « en + verbes de phase » :

c'est-à-dire les formes analysées par Bally (1925a) :

19. Faire disparaître le fonctionnaire, non pas par élimination physique mais par son statut, est le rêve des patrons qui veulent en finir en France avec l'exception de 1946 (www.agoravox.fr)

Les constructions à nom de qualité

analysées dans des perspectives différentes par J.C. Milner, N. Ruwet, A. Foolen :

20. cet idiot de gendarme

sont évidemment des GN plus complexes que la simple combinaison épithète-substantif.

Dernier cas, sur lequel nous nous arrêtons un peu plus longuement :

La périphrase en *se faire + infinitif* à valeur passive

Considérons ces deux exemples :

21. Tout à coup il pousse un cri de détresse. Il nous appelle de la main et s'agenouille devant un mort.

-Bertrand!

Une émotion aiguë, tenace, nous empoigne. Ah ! Il a été tué, lui aussi, comme les autres, celui qui nous dominait le plus par son énergie et sa lucidité ! Il s'est fait tuer, il s'est fait enfin tuer, à force de faire toujours son devoir. Il a enfin trouvé la mort là où elle était (H. Barbusse, *Le Feu*, 1916).

22. Julia Martinez vient de téléphoner à maman que Pasquale avait été tué. Il était passé en Angleterre en 1942 et était dans l'armée De Lattre. Il s'est fait tuer en Alsace. Son frère était mort à Narvik. Voilà une famille terminée. Voilà un amour mort. Pourvu qu'il ait eu le temps d'être heureux avant (B. Groult et F. Groult, *Journal à quatre main*, 1994).

L'événement exprimé par une structure passive « classique » est à chaque fois réintroduit, et réinterprété dans une construction avec « se faire + Inf. » ; celle-ci permet d'exprimer une émotion plus grande, qui s'accompagne même d'un changement de temps dans le 2^e exemple qui indique non pas tant une proximité temporelle, qu'une proximité affective.

La littérature sur le sujet se concentre très souvent sur la notion d'implication du référent du sujet : beaucoup de linguistes s'accordent pour dire (C. Blanche-Benveniste, (2007) D. Gaatone, (1983), S. Baudet, F. Cordier, et J. François (1997) L. Kupferman (1995), L.Tasmowski-De Ryck, et H. van Oevelen H. (1987)) que même pour les lectures passives, le référent possède une part de responsabilité qui peut être parfois involontaire. Cette conception oblige parfois à quelques acrobaties pour expliquer l'emploi de la périphrase ; par exemple

23. Paul s'est fait licencier par son patron

Pour P. Le Goffic, la responsabilité de Paul (*pour autant que le terme soit acceptable*) n'est ni morale, ni matérielle, ni psychologique, elle pourrait être qualifiée d'ontologique (P. Le Goffic, 1993 : 318)¹³.

13 Sans tomber dans un politiquement correct – ne confondons pas explication linguistique et conception éthique – il nous semble qu'une responsabilité ontologique serait incongrue pour traiter des cas comme *Marie s'est fait violer à 4 ans par son beau-père*.

Nous préférons porter l'analyse sur l'énonciation elle-même : en effet la structure manifeste un rapport du locuteur à l'événement, rapport euphorique ou dysphorique – mais jamais neutre. Autrement dit, nous ne considérons pas l'expressivité liée aux énoncés avec *se faire + inf.* - d'ailleurs soulignée par la plupart des observateurs - comme un phénomène secondaire, mais comme une valeur directement liée à la structure complexe de la périphrase, ou si on veut, constituant son sens premier et fondamental.

Il faut donc conclure de cet examen que contrairement à l'idée générale, l'expressivité se réalise également dans des formes longues. La rhétorique classique avait d'ailleurs discuté du volume des formes en parlant soit de *brevitas* (formes brèves), soit de *copia* (formes longues)¹⁴. Ce qui nous paraît intéressant, c'est que cette distinction principalement grammaticale possède un pendant discursif et même stylistique. Chez le poète H. Michaux, par exemple, on distingue selon les poèmes, un style-martèlement et un style-litanie¹⁵ correspondant respectivement soit à des formes brèves :

24. Maintenant je suis devant un rocher. Il se fend. Non, il n'est plus fendu. Il est comme avant. A nouveau il est fendu, entièrement. Non, il n'est plus fendu du tout. A nouveau il se fend. A nouveau il cesse d'être fendu, et cela recommence indéfiniment. Roc intact, puis clivage, puis roc intact, puis clivage, puis roc intact, puis clivage, puis roc intact, puis clivage... (H. Michaux, *Misérable Miracle*, 1973 : 26).

soit à des formes longues :

25. Même dans les mouvements prodigieux comme on en perçoit souvent tout à coup comme sous l'effet d'une démultiplication inopinée, ou d'une réaction en chaîne, des mouvements en soudaine expansion, en ombelles, en éventail de fusées, ces mouvements si rapides, si extraordinairement accélérés qu'ils soient, doivent périodiquement s'interrompre, cesser, stopper complètement, pour repartir soudain sur leur lancée retrouvée, pour s'arrêter à nouveau au repos parfait, pour reprendre de même leur élan à la vitesse maxima. (H. Michaux, *L'infini Turbulent*, 1964 : 15).

Ces deux textes, précisons-le, décrivent les hallucinations provoquées par la prise de mescaline.

L'expressivité étant une catégorie générale intéressant tous les aspects du langage, le rapprochement entre les formes brèves / longues de la grammaire expressive et celle du discours expressif, est donc naturel, et une étude sur les motivations de ces formes dans les régimes grammaticaux et discursifs nous paraît un programme essentiel dans une réflexion générale sur le phénomène. En cela, l'apport de la rhétorique classique doit être considéré

14 Cf. M. Levesque et O. Pedeflous (2010).

15 M. Béguelin (1973) et M. Segarra (1992) parlent en fait de poème-martèlement et de poème-litanie. Cf ; D. Legallois (2011) et D. Legallois (à par.).

(outre la distinction entre *brevitas* et *copia*, pensons également aux notions de *dilatatio* et d'*expolition*).

Après la présentation des conceptions ballyiennes et guillaumiennes de l'expressivité, il est temps, dans la partie suivante, d'en proposer une définition.

3. L'expressivité : une définition en trois modes

Cette proposition ne sera qu'une tentative : il serait en effet présomptueux d'arrêter une définition de l'expressivité ; aussi faut-il considérer les points discutés ici uniquement comme des éléments nécessaires à une meilleure compréhension du phénomène. En fait deux points sont abordés : l'expressivité comme objet de perception et la remise en cause de la définition commune de l'expressivité en termes d'émotivité.

3.1. L'expressivité se montre, elle ne se signifie pas

Les travaux sur l'expressivité restent dans leur majorité silencieux sur une propriété fondamentale : liée à des formes conventionnelles, elle est exhibée, montrée et non signifiée. Autrement dit, elle n'est pas inférée à partir du sens des mots. L'énoncé

26. je suis heureux d'être ici

exprime un certain état psychologique, qui peut être pris pour de l'affectivité – mais s'il y a expressivité, celle-ci n'est pas inhérente à la structure de la phrase. En revanche, dans

27. il faut en finir avec ce gouvernement

l'exaspération ne se déduit pas du sens des mots, mais est connotée (je signifie une opinion, mais je manifeste une humeur). L'expressivité est un phénomène indexical, qui se conventionnalise dans des formes. C'est la raison pour laquelle nous considérons que les nombreux travaux sur le lexique des émotions ou des sentiments, malgré leur intérêt indéniable¹⁶, n'ont pas généralement pour objet l'expressivité en tant que telle. En ce sens, le lexique dit expressif est le plus souvent observé dans les énoncés d'expression (au sens de Guillaume).

Un des traits fondamentaux de l'expressivité est donc son mode de signification : le phénomène est de l'ordre du montré, de l'indiqué et en ce sens relève de la perception. Cela, est incontestable pour les interjections (« la production d'une interjection émotive « indique » que celui qui émet l'interjection éprouve l'émotion en question », G. Kleiber, 2006 : 18), mais

¹⁶ Indéniable car ils mettent en évidence des fonctionnements syntactico-sémantiques particuliers.

aussi pour des énoncés comme 21 ou 22 dans lesquels la valeur expressive est conventionnellement liée à la forme grammaticale.

La perception de l'expressivité peut être exaltée dans certains cas certes pathologiques, mais qui néanmoins renseignent spectaculairement sur les régimes de signifiante.

Dans cet exemple attesté qui fait réfléchir, *percer son cœur* n'a rien d'expressif

28. S'il est ton copain c'est que tu lui as plu depuis le premier jour, pour percer son cœur et le rendre complètement dingue, fais lui l'amour comme il n'a jamais connu car l'homme n'est pas matérialiste comme la femme. Il est très sensible en amour. (Forum Internet)

Le psychothérapeute H.Searles rapporte des cas d'interprétation de telles expressions métaphoriques par des schizophrènes : ainsi un patient dit ressentir physiquement le contenu de l'énoncé « comme si une balle lui avait été tirée dans le cœur » (H. Searles, 1982, 351). Il s'agirait là d'une perception exacerbée d'un énoncé relevant en principe de l'expression (toujours au sens de Guillaume) mais *vécu* (le mode vécu de Bally) sur le mode perceptif, à cause de la non différenciation chez certains schizophrènes entre énoncé métaphorique et énoncé littéral. Ce cas pathologique montre selon nous la nature fondamentalement perceptuelle et, pour ainsi dire, corporelle, de l'expressivité.

3.2. Trois modes expressifs

On remarque que bien souvent, émotion et expressivité sont données comme des synonymes. Ainsi, R. Jakobson commence-t-il son analyse de la fonction émotive :

the so-called EMOTIVE or « expressive » function, focused on the addresser, aims a direct expression of the speaker's attitude toward what is speaking about (R. Jakobson, 1960 : 354).

L'émotion est effectivement une attitude du sujet parlant. Mais à côté des exemples mettant en jeu des émotions, il existe également des cas d'expressivité ne relevant pas de la fonction émotive, mais plus sûrement de la fonction référentielle ou de la fonction représentationnelle de K. Bühler : c'est le cas typique des onomatopées dont on ne saurait nier la dimension expressive. *Cocorico*, pour donner un exemple trivial, n'est pas empreint d'émotivité – sauf s'il s'agit d'un cri de victoire (il y aurait alors, selon G. Kleiber « passage métaphorique d'une onomatopée à une interjection exclamative exprimant la joie causée par une victoire » (G. Kleiber, 2006 : 12)). *Cocorico* est une imitation dont la forme linguistique est conventionnelle. En tant qu'imitation, le signe cherche naturellement non pas à représenter,

mais à présentifier – c'est à dire à rendre présent, à rendre sensible – le gallinacé. D'autres cas sont possibles dans lesquels on peut percevoir un autre mode que celui de l'émotivité ou de la présentification d'un objet : l'expression de soi, qui recouvre pensons-nous la fonction identificatrice de P. Léon¹⁷, mais revêt un caractère plus argumentatif. L'exemple suivant emprunté à B. Fox et J. Robles (2010) illustre l'emploi d'une *enactments construction* avec *be + like* : une personne, Felicia parle à ses amies (qui suivent les mêmes études qu'elle), de sa motivation pour suivre les cours (elle compte sur les encouragements de ses amies) :

29. Fel : And that's what keeps me going. Y'know every time I.hhh I get together **it's like ok Felicia, you can do it** (B.Fox & J.Robles 2010 :716)

Dans cet énoncé complexe du point de vue expressif, car émotion et présentification sont également en jeu ici, la construction est dédiée à la spectacularisation du Moi ; citons, à la suite de Fox et Robles :

the prototypical case of "be + like" is a theatrical, highly conventionalized utterance which makes the inner state transparent to the audience (K.Ferrara et B. Bell cité par B. Fox et J. Robles, 2010 : 717).

Il nous apparaît donc que trois modes d'expressivité se dégagent, qui peuvent être enchevêtrés. Pour désigner ces modes, nous avons choisi la terminologie suivante : expressivité pathétique pour le mode affectif ; expressivité mimésique pour le régime de présentification ; expressivité éthique pour la présentation de soi. Nous avons donc puisé nos termes dans la rhétorique antique car celle-ci donne bien souvent des outils conceptuels tout à fait pertinents pour l'étude des phénomènes en jeu ici.

Chacune des parties suivantes reprend, justifie et développe les trois types dégagés.

4. Expressivité pathétique

La forme « *participe passé pour infinitif passé* » (par ex. *tué pour avoir demandé une cigarette*), dans laquelle le participe passé est un élément du passif réalisé sans l'auxiliaire, nous servira non seulement pour illustrer la dimension « syntaxique » de l'expressivité pathétique, mais aussi pour pointer la nécessité de prendre en compte certains facteurs dans l'analyse : la pratique discursive et le genre en cause, ainsi que la valeur ambivalente de l'expressivité.

17 P. Léon (1969) distingue entre fonctions identificatrice (l'expressivité permet d'identifier le sujet parlant) et impressive (l'effet sur l'oratoire).

Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique

Dans cette structure, le sujet peut être réalisé (par ex. *un homme tué pour avoir demandé une cigarette*) ou non (*tué pour avoir demandé une cigarette*). La tournure est donc averbale¹⁸ ; elle est directement liée à une pratique discursive particulière : celle de la titraille d'articles journalistiques. Les exemples recueillis s'inscrivent dans trois scénarios :

♣ Sanctionné pour avoir fait quelque chose de moralement positif

30. Ouzbékistan: sept ans de prison pour avoir fait de la prévention contre le sida.(Tétu)

31. ZIMBABWE • Emprisonné pour avoir fait son métier de journaliste ...(Courrier International)

♣ Sanctionné pour avoir fait une chose banale

32. Licencié pour avoir rechargé son téléphone (Le Parisien)

33. Condamné pour avoir chanté du Brassens - Cherbourg-Octeville ...(Ouest-France)

♣ Sanctionné pour s'être comporté de manière inattendue

34. Un chien décoré pour avoir indiqué le chemin aux policiers (Le Parisien)

35. Royaume-Uni : Un prêtre révoqué pour avoir fait des avances sexuelles à un couple gay qu'il hébergeait (<http://reloaded.e-llico.com>)

Les deux premiers scénarios sont proches : une indignation est exprimée. On peut évidemment considérer que cette indignation est inférée du déséquilibre entre la sanction (sévère) et l'action sanctionnée, puisque cette action ne mérite pas sanction. Cette inférence est indiscutable, mais ce qui importe est la relation systématique entre la forme et l'attitude ; autrement dit, la construction est directement « imprégnée » de cette valeur pathétique – qui n'est d'ailleurs pas individuelle ici (Bally), mais bien sociale (Vaucher) - et cela, indépendamment d'un lexique fixé. C'est bien sûr la fréquence de tels énoncés qui fige le rapport forme/attitude.

Le troisième scénario est différent : il ne s'agit pas d'exprimer une indignation mais de manifester soit une certaine incrédulité, soit un étonnement face à un événement croustillant ou étrange. Mais là encore, la fréquence du rapport forme/expressivité est patente.

L'amplification d'un certain discours médiatique, fondé sur le sensationnel, le croustillant, favorise donc actuellement une pragmatization de la forme « *participe passé* pour *infinitif passé* » ; à côté de cette émergence, les emplois non marqués continuent à

18 On peut avoir également à droite de la préposition un nom équivalent à un procès : *Tué pour un regard* (France Soir -www.francesoir.fr).

exister – c'est un trait que l'on retrouve dans beaucoup de cas de grammaticalisation. Par exemple :

36. Le rappeur Cortex condamné pour avoir menacé Marine Le Pen (www.lemonde.fr).
exemple pour lequel nous ne percevons pas de valeur pathétique particulière.

Il y a donc deux facteurs essentiels dans l'étude de telles constructions : premièrement, il s'agit bien de considérer la forme à partir de la pratique discursive à laquelle elle prend part (titrairie) et le genre discursif. C'est là la condition pour que la dimension pragmatique et émotive émerge, cette dimension pouvant être complexe comme pour l'exemple choisi ici, puisque l'émotion est liée à une fonction d'appel (intriguer le lecteur potentiel). Deuxièmement, on doit considérer que la valeur pathétique est naturellement ambivalente : ainsi, plusieurs catégories émotives sont associées à « *participe passé pour infinitif passé* », selon les réalisations. Le même phénomène vaut également pour « en + verbe de phase » (agacement, empressement, impatience, résignation...), et pour beaucoup d'autres cas.

Ce sont donc là des facteurs que la linguistique de l'expressivité doit prendre nécessairement en compte.

5. Expressivité mimésique

Nous avons choisi d'employer l'adjectif mimésique et non mimétique, car ce type d'expressivité ne se caractérise pas nécessairement et uniquement par l'imitation (comme pour les onomatopées), mais, on l'a vu, par la présentification. La rhétorique antique a employé le terme d'*enargeia* mais aussi d'*hypotypose* (tradition grecque) ou d'*evidentia* (tradition latine) pour désigner la figure qui consiste à « mettre sous les yeux », « à faire percevoir » par divers procédés que nous ne pouvons discuter ici (ces procédés relevant de l'*enargeia* – intensité, rythme, etc.). Donnons deux exemples très différents. Le premier est repris à R. Epstein pour qui les articles définis de l'ancien français n'avaient pas seulement une fonction référentielle, mais aussi une fonction expressive (non subordonnée à la première) : l'article pouvait indiquer la prééminence du référent au regard du locuteur. Ainsi, Roland s'adressant à son épée Durendal :

37. Durendal, cum es bele e seintisme!
En l'oriet punt asez i ad reliques,

La dent saint Pierre e del sanc saint Basilice ...¹⁹

L'article défini est employé alors même que le référent (la dent de St Pierre), n'a pas été introduit dans le discours, et n'est pas cognitivement accessible. L'article, selon Epstein, sert à présenter cette dent comme un objet d'une grande importance : en quelque sorte, il construit une présence saillante de cet objet²⁰. Autre exemple :

38. alors elle m'expliquait qu'elle allait se marier et tout alors euh bon ah je dis comment ça se passe elle me fait oh ben / i-y-a ça fait quatre jours de fête (corpus Valibel)

Dans ce discours oral, il s'agit de re-présenter l'énoncé original, afin de placer fictivement l'interlocuteur au sein de la scène initiale. Parfois l'énoncé est prononcé avec une intention mimétique : changement de tonalité, gestuelle appropriée, accélération du rythme, prosodie travaillée pour que l'énonciateur actuel s'efface devant l'énonciateur original (le référent de « elle ») qui devient alors symboliquement présent. Il y a incorporation, au sens strict du terme, ou encore interprétation, au sens théâtral.

La mise en présence est une affaire d'*évidence*. Ce terme est employé de façon intéressante par R. Martin dans son étude sur les exclamatives. Les exclamatives relèvent très souvent de l'expressivité pathétique, mais selon Martin il y aurait invariablement dans leur fonctionnement l'expression d'une évidence

La force exclamative naît de la tension contradictoire ainsi créée entre ce qui est et ce qu'on pouvait penser qui serait [...] l'exclamation crée une évidence : elle peut être celle d'une conclusion qui découle irréfutablement de tout ce qui précède [...] Ou de quelque contradiction que le locuteur parvient à débusquer (*je ne plaide pas contre lerenouvellement du mandat effectif : je plaiderais contre moi-même !*). Parfois une question s'impose : « c'est à se demander si » (R. Martin, 1987 : 98).

E. Danblon a exprimé la même idée :

l'acte illocutoire expressif se montre « comme si » il était un simple cri, réponse immédiate et nécessaire à une situation. Il donne au contenu intentionnel qu'il véhicule l'évidence liée à la présentation mentale des faits (E. Danblon, 2005 : 139).

L'évidence sensible (l'evidentia, l'enargeia) et l'évidence « intellectuelle » sont sans conteste liées et parfois même indiscernables. L'exclamative, aussi spontanée soit-elle, aurait ainsi cette fonction de mettre l'interlocuteur en présence d'une évidence frappante²¹.

19 Trad : Ah! Durendal, comme tu es belle et sainte! / Dans ton pommeau doré, il y a beaucoup de reliques : une dent de Saint Pierre, du sang de Saint Basile

20 La dislocation, la construction clivée participent également à ce type d'expressivité. D'une autre manière également, l'emploi du présent de reportage ou du présent narratif.

21 Étymologiquement, *typos* dans hypotypose signifie *marque, empreinte, sceau, impression*.

Il est possible de poursuivre l'analyse un peu plus loin et de montrer que l'expressivité très souvent convoquée dans les travaux sur le changement linguistique (Ch. Lehmann, 1982, E. Traugott, 1982), relève de la présentification ou de l'évidence : il s'agit de considérer que la forme linguistique expressive, au lieu de faire voir un objet ou un événement qui lui est extérieur, se donne elle-même à voir. On comprend mieux ainsi l'emploi du terme d'expressivité dans ces travaux, alors qu'aucune fonction émotive n'est véritablement concernée. Ainsi, M. Bréal écrivait :

autant que possible, il faut que les formes grammaticales ne prêtent à aucune équivoque. Si elles sont trop courtes, trop émoussées, elles menacent de devenir inintelligibles (M. Bréal, 1897 : 67)

Pour pallier ce « manque d'expression », le signifiant se donne lui-même à entendre, à percevoir par une « poussée » d'iconicité. Meillet, qui est bien sûr la référence principale en ce domaine, évoque ainsi le « rafraichissement »²² des conjonctions simples par les conjonctions jumelées : *et* est ainsi renforcé ou remplacé par *et de plus*, *et après*, *et puis*, *et puis alors* (A. Meillet, 1921 : 164). Le modèle de la spirale de l'émoussement et de la remotivation est bien connu. Dans cette perspective, expression et expressivité se recouvrent : « être clair, compréhensible » (expression) et « rendre évident » (expressivité) sont étroitement mêlés.

Enfin, le langage figuré des métaphores est également un phénomène expressif mimésique : les métaphores vives ont pour fonction de frapper les esprits en provoquant chez les destinataires des images / représentations frappantes ; il s'agit là à nouveau d'une forme d'évidence. Comme les conjonctions ou les formes grammaticales, les métaphores peuvent s'émousser. Il convient donc alors de les remotiver. La seule différence fondamentale ici, est que ce n'est plus le « volume sonore » mais le « volume sémantique » qui est en jeu.

6. Expressivité éthique

Nous convenons volontiers que l'expressivité éthique est une catégorie plus difficile à saisir. Mais nous croyons à sa pertinence. Avant tout, ici, *éthique* est l'adjectif de éthos et ne renvoie pas directement au sens « moral » du terme. Nous montrerons cependant que ce sens est présent en arrière-plan.

La complexité de cette catégorie provient de plusieurs éléments : d'une part, si l'expressivité éthique consiste à rendre sensible l'image de soi, on pourrait considérer qu'il

²² Le terme est de Meillet lui-même.

s'agit d'un cas particulier d'expressivité mimésique : incontestablement, « il y a de ça » dans le mécanisme de cette catégorie, mais il y a aussi autre chose ; d'autre part, cette autre chose tient au fait que la promotion de « soi » est une fonction anthropolinguistique fondamentale, qui oblige à concevoir du coup l'expressivité éthique comme intéressant principalement la linguistique externe. Pour expliquer cela, nous nous référons aux maxims de R. Keller (1994) qui expriment les motivations à l'origine des changements linguistiques (dans le cadre de sa théorie de la main invisible) :

I Maxims of action, or tendencies “to act in a certain way” (p. 91: “Talk in such a way that you are not misunderstood” and “Talk in such a way that you are understood”. (p. 94)

II Dynamic maxims: “Talk in such a way that you are noticed”, “Talk in such a way that you are not recognizable as a member of the group”, “Talk in an amusing, funny, etc. way”. (p. 101)

III Static maxims, e.g. “Talk like the others talk”.

La maxime I correspond à la maxime de manière de Grice, la maxime II relève de la distinction sociale, la maxime III de l'accommodation sociale. A elles trois, elles indiquent clairement l'importance pour les locuteurs de « s'exprimer » eux-mêmes, et de donner une image face au groupe social à des fins d'intégration. Ce type d'expressivité intéresse-t-il la linguistique interne ? Nous le pensons pour plusieurs raisons. La première de ces raisons, est que l'expression de soi passe le plus souvent par des formes appropriées ; nous ne donnerons que quelques éléments d'une analyse menée sur la locution prépositive *histoire de + inf.* (D.Legallos, à par.).

Le roman de Soulié, *Les mémoires du Diable* (1837) constitue un témoignage formidable de l'emploi d'une forme expressive à des fins de promotion du Moi : ce roman feuilletonesque consacre un chapitre à un personnage facétieux, Ganguernet, qui s'exclame après chaque plaisanterie de mauvais goût : *histoire de rire !*²³ Par exemple :

39. un de ces hommes enfin, qui, lorsque vous les regardez alors d' un air courroucé, vous répondent avec un merveilleux aplomb : *histoire de rire ! !* (F. Soulié, *Les Mémoires du diable*, 1837 : 34)

40. Ganguernet retire gentiment sa ficelle, vous remet à nu, vous regelle, et quand on se laisse aller à jurer tout seul, il vous crie par un trou : *histoire de rire ! !* (F. Soulié, *Les Mémoires du diable*, 1837 : 36)

41. Et cela dure tant que *Ganguernet n' a pas dit son fameux mot : *histoire de rire !* (F. Soulié, *Les mémoires du diable*, 1837 : 37)

23 Sachant qu'à cette époque, la locution prépositive est très récente.

Ganguernet prononce 17 fois l'expression : c'est le seul personnage du roman qui l'emploie. Ganguernet est sans conteste l'image même du locuteur extravagant (M. Haspelmath, 1999), cherchant à « se faire remarquer », à faire son intéressant. Autant de facéties qui sont pourtant d'une importance fondamentale pour les changements ou la stabilité des formes linguistiques. Or, il est manifeste que les emplois de *Histoire de + Inf.* sont expressifs.

42. Histoire de prendre un peu l'air, je suis allé manger un morceau en ville. (Ph. Djian philippe, 37°2 le matin, 1985).

par cette forme, le locuteur « montre » qu'il *ne cherche pas plus loin que la finalité exprimée par Y pour justifier la motivation de X* (dans X, histoire de Y).

L'attitude du locuteur, certes difficile à caractériser, relève de l'expressivité éthique. On note une sorte de détachement dans sa justification du procès X. La fonction pragmatique de la construction est expressive dans le sens où elle est une manifestation, une incarnation linguistique de cette attitude, de cette manière d'être, et qu'elle « rend » vivante, c'est-à-dire sensible, présente, cette attitude du locuteur. Cette attitude n'est pas signifiée, elle est montrée, ou encore signalée. Cette fonction ne peut être assurée ni par *pour*, ni par une autre locution telle que *dans l'objectif de*, *afin de*, bien que ces prépositions puissent exprimer le même type de finalité faible.

Par ailleurs, il est tout à fait frappant d'observer les fonctions que la littérature confère à ce type d'expressivité dans les modes d'adaptation sociale et les fonctions conférées parfois aux unités phraséologiques : ce sont quasiment les mêmes, en tous cas si on adopte la classification proposée par la psychologue A. Wray (2002) au sujet du langage formulaire. Le langage formulaire permet ainsi très avantageusement d'affirmer son identité par rapport à un groupe (on montre son appartenance par des chants – *on est les champions !* - des formules rituelles – *bonne année à tous* – des performatifs – *je te jure que c'est pas moi !*, etc.). Ces unités phraséologiques, socialement incontournables pour tout individu, sont très souvent expressives. La relation entre expressivité et phraséologie dans cette fonction socio-discursive a, à notre connaissance, été peu travaillée et demanderait donc une analyse particulière.

Enfin, dernier point, la notion d'expressivité éthique a une pertinence dans le développement même de la rationalité du langage. Du moins, est-ce l'hypothèse que nous faisons, au regard de la théorie sur les origines du langage formulée par J.L.Dessalles (2000, 2006). Brièvement : le langage a pu se développer car il constitue un moyen « d'affichage » efficace pour promouvoir le Moi de l'individu ; il en ressort que si on est un locuteur habile, on

Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique

bénéficie d'un avantage politique certain et on accède à une place de choix dans les coalitions. Montrer qu'on détient des informations pertinentes et utiles pour le groupe, permet d'être socialement considéré : la langage se développe donc, selon J.L. Desselles pour des raisons politiques. Dans ces conditions, le locuteur aurait un avantage à dire n'importe quoi, à mentir, (car le contenu du discours n'est pas toujours vérifiable). D. Sperber écrit :

Même si un acte de communication où le communicateur dit la vérité et où l'auditeur le croit peut être avantageux pour l'un et pour l'autre, le jeu de la communication n'a pas de solution générale stable. Les stratégies optimales varient suivant les circonstances des deux côtés. Il ne suffit pas au communicateur d'être cru. Encore faut-il que le fait que son message soit cru ait des effets bénéfiques. En conséquence, les communicateurs ne choisissent pas entre dire le vrai ou dire le faux, mais entre transmettre ou ne pas transmettre tel ou tel message qui, vrai ou faux, devrait s'il est cru avoir des effets souhaités. Les destinataires, pour leur part, sachant qu'il n'est pas systématiquement dans l'intérêt des communicateurs de dire vrai, comprennent qu'il n'est pas dans leur propre intérêt de toujours croire ce qui est dit (D.Sperber, 2001 : 406).

Le langage a alors inventé une arme surprenante pour pallier cet inconvénient : la cohérence textuelle et discursive :

le seul moyen à la disposition des êtres humains pour estimer la validité d'un témoignage qu'ils ne peuvent pas directement vérifier consiste à en tester la cohérence (J.L. Desselles, 2006 : 178).

Nous avons commenté ainsi, en prenant pour perspective les récits de témoignage, les conséquences linguistique d'un tel scénario :

Il s'ensuit, d'une part, la volonté du témoinant à *montrer* la véracité de son discours, et, d'autre part, la volonté du destinataire à *évaluer* cette véracité à partir d'indices formels. La monstration et l'évaluation se construisent dans la rationalité de l'argumentation. Autrement dit, il s'agit pour le témoinant de mettre en évidence la *forme* de la cohérence de son discours, forme qui passe par l'emploi d'éléments liés à un espace commun de sens, l'emploi de connecteurs argumentatifs, une mise en intrigue, la construction discursive d'un éthos, et par les moyens rhétoriques les plus divers (D.Legallois, Y. Malgouzou et L. Vigier, 2011 : 16).

Ainsi, si cette explication est correcte, il y a bien paradoxalement une dimension expressive de ces éléments – les connecteurs – dont Meillet disait qu'ils n'étaient pas sentimentaux. Leur expressivité est liée à leur fonction : rendre évident la cohérence d'un raisonnement, la cohérence d'un récit (expressivité mimésique) et participer ainsi à l'expressivité éthique et à la promotion sociale du locuteur en « montrant » que celui-ci est digne de confiance. Il y aurait en fait exploitation de la dimension inexpressive des connecteurs pour satisfaire l'expressivité éthique.

Conclusion

Reformulons ici l'objectif de cet article : présenter dans les grandes lignes quelques-unes des conceptions fondamentales de la notion d'expressivité, dans le champ de la linguistique. Ainsi, la linguistique de Bally, mais aussi les réflexions de Guillaume constituent des apports importantes que la linguistique récente, de plus en plus réceptive à ce phénomène, devrait exploiter – pour, par exemple, travailler les structures grammaticales liées à l'expressivité. Le second objectif était de montrer que l'expressivité devait être étudiée non pas en tant que concept homogène, mais en tant que phénomène composé de trois tendances, parfois inextricables, parfois autonomes, mais que l'analyse se doit de ne pas confondre. Beaucoup reste évidemment à faire : en particulier, nos trois types expressifs demandent encore à être précisés, leur articulation à être expliquée. L'hétérogénéité que nous avons illustrée, interdit-elle de penser, malgré tout, l'expressivité comme un phénomène unitaire ? Dans cet article, nous nous sommes assez peu intéressés aux procédés expressifs : intensité, répétition, rythme, rupture, emphase, etc... Pourtant, il est évident que ces procédés jouent un rôle fondamental dans la construction de l'expressivité. On devrait pouvoir ainsi observer la répartition des procédés dans chaque mode expressif ; quel procédé s'investit-il le plus dans tel mode ? Sous quelles figures linguistiques ces procédés prennent-ils forme ? Etc. Beaucoup reste à faire, disions-nous...

ADAM J.M., «Langue et style : une contre-lecture de Charles Bally», in *Études de linguistique appliquée*, n°102, Paris, Didier, 1997, pp. 237-256.

ANSCOMBRE J-C., « Des adverbes d'énonciation aux marqueurs d'attitude énonciative : le cas de la construction "tout" + Adjectif" », in *Langages* 2009, 161, 59-80

BALLY CH., *Précis de stylistique*, Genève, Eggimann, 1905

BALLY CH., *Traité de stylistique française 1 et 2*, Genève, Atar, 1909

BALLY CH., *Le langage et la vie*, Genève, Atar, 1913

BALLY CH., « L'adverbe Tout en français Moderne », in *Mélanges Paul Boyer*, 1925a, Paris, Champion, 22-29,

BALLY CH., « Valeur aspective de « en » en français moderne », in *Mélanges linguistiques offerts à M. J. Vendryes*, 1925b, Paris, Champion, 1-8

- BAUDET S., CORDIER F. et FRANÇOIS J., « L'identification des classes de procès en contexte II : étude expérimentale », dans J. François & G. Denhière, G. (Eds.), *Sémantique linguistique et psychologie cognitive, Aspects théoriques et expérimentaux*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1997, p. 249-282.
- BLANCHE-BENVENISTE C., « Les énoncés à causatifs réfléchis », dans A. Rousseau, D. Bottineau, & D. Roulland (Eds.), *L'énoncé réfléchi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 155-173.
- BRÉAL M., *Essai de sémantique science des significations*, Hachette, Paris, 1887
- BRES J., « – Hóu ! Haa ! Yràâ ! » : interjection, exclamation, actualisation, *Faits de langue*, 6, 1995, p. 81-91
- COSERIU E., *Sistema, norma y habla*, in *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid, Gredos, 1952/1962, «
- CUREA A, L'expressivité linguistique - objet problématique dans la théorie de Charles Bally. Congrès Mondial de Linguistique Française. Paris: <http://www.linguistiquefrancaise.org> Paris, France, 2008
- DANBLON E., *Fonction persuasive anthropologie du discours rhétorique*, Paris, A Colin, 2005
- DE GROOT A., "Structural linguistics and syntactic laws", *Words* 5, 1944, p. 1-12.
- DESSALLES J. L., *Aux origines du langage - Une histoire naturelle de la parole*, Paris, Hermès, 2000.
- DESSALLES J. L., PICQ P. et VICTORRI B., *Les origines du langage*, Paris, Le Pommier, Cité des sciences et de l'industrie, 2006
- EPSTEIN R., « L'article défini en ancien français: l'expression de la subjectivité », *Langue française* 1995, no 107, pp. 58-71
- FOOLEN A "Expressive binominal NPs in Germanic and Romance languages", in: G. Radden & K.-U. Panther (eds.) *Studies in Linguistic Motivation*. Berlin: Mouton de Gruyter, 2004, 75-100.
- FONAGY I. *La vive voix. Essai de psychophonétique*, Paris, Payot, 1983
- FOX B. et ROBLES J. "It's like mmm: Enactments with it's like" *Discourse Studies* 12: 2010, 715-738
- FREI H. *La Grammaire des fautes*, Rennes, Ennoia, 1929/2003
- GAATONE D., « Le désagréable dans la syntaxe », *Revue Romane*, vol. 18, n°2, 1983, p. 161-174.
- GAUTIER L. et MONNERET Ph, *Fonction expressive* Volume 2, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010
- GUILLAUME G., *Leçons de linguistique (Leçon du 16 mars 1944)*, Québec-Lille, Presses de l'Université de Laval, PUL, 1990
- HASPELMATH M., "Why is grammaticalization irreversible?" *Linguistics* 37-6, 1999, p.1043-1068.
- HENRY A, *Études De Syntaxe Expressive, Ancien Français et Français Moderne*; Paris, Puf, 1960
- HÜBLER A (1998) *The Expressivity of Grammar: Grammatical Devices Expressing Emotion Across Time*, de Gruyter Mouton
- JAKOBSON R. « Linguistics and Poetics », in T. Sebeok, ed., *Style in Language*, Cambridge, MA: M.I.T. Press, 1960, P.350-377
- JOUITTEAU M. et REZAC M. « The French ethical dative, 13 syntactic tests », *Bucharest Working Papers in Linguistics*, IX (1), 2007, p. 97-108.
- KARABÉTIAN É. *Bally, Charles. Sur la stylistique articles et conférences*, Eurédit, 2007
- KAY P. et FILLMORE Ch., Grammatical constructions and linguistic generalizations : The What'sX doing Y? construction. *Language*, 1999, 75, 1-33
- KELLER R. *Language Change: The Invisible Hand in Language*. London: Routledge, 1994
- KERBRAT-ORECCHIONI C. « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^e siècle ? Remarques et aperçus », in *Les émotions dans les interactions*, PUL, 2000, p. 33-74.
- KLEIBER G., « Sémiotique de L'interjection », *Langages* n°161, 2006, p. 10-23
- KUPFERMAN L., « La construction passive en 'se faire' », *Journal of French Language Studies*, 5, 1995, p. 57-83.

- LAMBRECHT K., "“What, me worry?’ Mad Magazine sentences revisited.”, Proc. 16th Annu. Meet. Berkeley Linguist. Soc., University of California, 1990, p. 215–228
- LE GOFFIC P., *Grammaire de la phrase française* 1993 Hachette supérieur
- LEGALLOIS D., « Présentification, hypotypose et linguistique du témoignage dans *Misérable Miracle* d’Henri Michaux » in Legallois D., Malgouzou Y. et Vigier L. (éd.), *L'accréditation des discours testimoniaux*, Presses universitaires du Sud, coll. Champs du signe, 2011, p.75-88.
- LEGALLOIS D., MALGOUZOU Y et VIGIER L., "Accréditation du témoignage" in Legallois D., Malgouzou Y. et Vigier L. (éd.), *L'accréditation des discours testimoniaux*, Presses universitaires du Sud, coll. Champs du signe, 2011, p.75-88.
- LEGALLOIS D (sous presse) « Évidence, expressivité, rythme et corps : le texte comme objet de perception », in Lassègue J., Rosenthal V. et Visetti Y.-M. (éds), *Le thème perceptif en linguistique*, Paris, CNRS Editions
- LEGALLOIS D. (à par.) « From grammaticalization to expressive constructions: the case of histoire de + inf." In Bouveret M. et Legallois D. *French constructions in discourse and development*, Benjamins
- LÉON P., « Principes et méthodes en phonostylistique », in *Langue française*, n°3, 1969. pp. 73-84.
- LÉON P., *Précis de phonostylistique parole et expressivité*, Paris, Nathan, 1993
- LEVESQUE M. et PEDEFLOUS O. (DIR) (2010). L'emphase : copia ou brevitats ? XVI^e - XVII^e siècle Paris, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 2010
- MARTIN R. Langage et croyance : les "univers de croyance" dans la théorie sémantique Bruxelles ; Liège : P. Mardaga , 1987
- MAYNARD K. S.Linguistic emotivity: Centrality of place, the topic-comment dynamic, and an ideology of pathos in Japanese discourse. John Benjamins Publishing Company.
- MEDINA J., 1985, "Charles Bally : de Bergson à Saussure", *Langages* 11 : 95-104.
- MEILLET A. (1912). *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921
- MILNER J.C. *De la syntaxe à l'interprétation*, Le Seuil, collection « Travaux linguistiques », 1978
- Monneret Ph. *Expressivité et image : retour sur la conception guillaumienne de l'expressivité*, in L. Gautier et Ph. Monneret, *La fonction expressive, volume 2*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2010
- PAULIN C. *Fonction expressive Volume 1*, Presses universitaires de Franche-Comté , 2007
- RAINERI S. *Analyse contrastive français-anglais du passif dans une perspective constructionnelle : sens et fonction de BE Ven, ETRE Vé, GET Ven et SE FAIRE Ver*, Thèse de Doctorat, 2010, Paris III
- RUWET N. *Grammaire des insultes*, Paris, Le Seuil, 1982.
- SAPIR E. *Language: An Introduction to the Study of Speech*, New York: Harcourt, Brace, and Company, 1921
- SEARLES H., «Différenciation entre pensée concrète et pensée métaphorique chez le schizophrène en voie de guérison », *N.R.P.*, 25, 1982, p.331-353
- SECHEHAYE A. *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion, 1926
- SECHEHAYE A. *Programme et méthodes de la linguistique théorique. Psychologie du langage*, Paris, Champion, 1908
- SPERBER D., « An Evolutionary perspective on testimony and argumentation », *Philosophical Topics*, 2001, p. 401-413
- TASMOVSKY-DE RYCK L. et VAN OEVELEN H., "Le causatif pronominal", *Revue romane*, 22 (1), 1987, p. 40-58.
- TRAUGOTT E. "From propositional to textual and expressive meanings; Some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization", in Winfred P. Lehmann and Yakov Malkiel, eds., *Perspectives on Historical Linguistics*. Amsterdam: Benjamins, 245-271.

Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique

VAUCHER G., *Langage affectif et les jugements de valeur*, Paris, Puf, 1925

VENDRYES J. *Le Langage, introduction linguistique à l'histoire*, 1921 (réédition Albin Michel, 1968)

WERNER H. *On expressive language*. Worcester, MA: Clark University Press, 1955.

WRAY A., *Formulaic language and the lexicon*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.